



COMMISSION DES COUPES DU VAR

Procès-Verbal N° 5

Réunion du : **Lundi 30 Septembre 2024**

Président : **M. Jean Paul RUIZ**

Présent : **M. André VITIELLO**

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Information Tirage Coupe du Var Seniors
- Programmation de rencontres

TIRAGE COUPE DU VAR SENIORS

Tirage effectué en direct sur la chaîne Youtube du District du Var

A jouer le 13 octobre 2024

Sur le terrain du club premier nommé

AS BAGNOLS / US PRADET

CA ROQUEBRUNE / SO LA LONDE

CA CANNET / UA LA VALETTE

US ST MANDRIER / ASPTT TOULON

AS SIGNES / SC TOULON

CSK VAL DES ROUGIERES ou US ST ZACHARIE / JS BEAUSSET - à jouer au plus tard le 27/10/2024

TARADEAU / ETS LORGUES

AC TOULONNAIS / FREJUS ST RAPHAEL - à jouer au plus tard le 27/10/2024

SC TOURVES / FC SEYNOIS

AES BRAS / ST TRANS

AS LES ARCS / US LA CADIERE

FC PONTCARRAL / CUERS PIERREFEU - à jouer au plus tard le 27/10/2024

US OLLIOULES / US SANARY

FC TOULON CENTRE / RC LA BAIE

FC LE REVEST / CARQUEIRANNE LA CRAU - à jouer au plus tard le 27/10/2024
AS BRIGNOLES / FC LAVANDOU-BORMES
FA FREJUS / AVS MAR VIVO - à jouer au plus tard le 27/10/2024
FC GRIMAUD / O. ST MAXIMIN
ST TROPEZ FC / GARDIA CLUB - à jouer au plus tard le 27/10/2024
PLAN DE LA TOUR / GAPEAU FC
FC BELGENTIER / AM CARCES
US VAL ISSOLE / JS BERTHE
SC NANS / SC DRAGUIGNAN - à jouer au plus tard le 27/10/2024
SC LE VAL / FC PUGET
FC TOULON OUEST / FC RAMATUELLE
AS LES VALLONS / HYERES FC
SC BARJOLS / AS ESTEREL - à jouer au plus tard le 27/10/2024
FC PAYS DE FAYENCE / ASPPT HYERES
VIDAUBAN / AS STE MAXIME - à jouer au plus tard le 27/10/2024
SIX FOURS LE BRUSC / TOULON TREMLIN - à jouer au plus tard le 27/10/2024
SALERNES / SPC COGOLIN
ENT. PIVOTTE SERINETTE / AS ST CYR

PROGRAMMATION DE RENCONTRES

En raison de la Coupe Gambardella qui aura lieu le 6 octobre 2024, les rencontres des clubs qualifiés en Coupe du Var ayant lieu le même jour sont reportées et devront se jouer **soit en semaine avec accord des deux clubs ou au plus tard le 27/10/2024.**

- **Coupe du Var U19** : GARDIA CLUB / US VAL ISSOLE
- **Coupe du Var U17** : ST MAXIMIN / SP C TOULON

COUPE DU VAR SENIORS :

Le match de Cadrage entre US ZACHARIENNE et CSK VAL DES ROUGIERES du 15/09/2024 a été donné à jouer par la Commission des Statuts et Règlements dans sa réunion du 23.09.2024.

La Commission des Coupes du Var avait programmé les 32ème de Finale le Dimanche 13 octobre 2024 prévue ce jour entre le vainqueur de cette rencontre (US ZACHARIENNE ou CSK VAL DES ROUGIERES) contre la JS BEAUSSET.

Suite à cette décision, la **rencontre US ZACHARIENNE / CSK VAL DES ROUGIERES est programmée le 13/10/2024.**

Le vainqueur de cette rencontre jouera celle des 32ème de Finale contre JS BEAUSSET le 27/10/2024.

Les clubs de l'AS ESTEREL, FREJUS ST RAPHAEL, SC NANS, GARDIA CLUB, AS STE MAXIME, CARQUIERANNE LA CRAU et SIX FOUSR LE BRUSC disputant le 5ème Tour de la Coupe de France le 13/10/2024, les rencontres suivantes de Coupe du Var Seniors prévues ce jour sont reportées :

***soit en semaine, avec accord écrit des deux clubs
soit à jouer au plus tard le 27 octobre 2024***

AC TOULONNAIS / FREJUS ST RAPHAEL
FC LE REVEST / CARQUEIRANNE LA CRAU
ST TROPEZ FC / GARDIA CLUB
SC NANS / SC DRAGUIGNAN
SC BARJOLS / AS ESTEREL
VIDAUBAN / AS STE MAXIME
SIX FOURS LE BRUSC / TOULON TREMPLIN

Suite au courrier du club de FA FREJUS nous informant que leur match en Coupe du Var du 13/10/2024 ne pourra pas être programmé en raison d'un arrêté municipal de la ville de Fréjus qui atteste que les stades de Football situés à la Base Nature ne seront pas disponibles les 12 et 13 octobre 2024 suite à manifestation (Roc d'Azur).

La Commission des Coupes du Var décide de reporter cette rencontre de **Coupe du Var Seniors – FA FREJUS / AVS MAR VIVO qui sera à jouer en semaine, en accord avec les deux clubs, ou au plus tard le 27/10/2024 (date butoir).**

*Prochaine réunion
sur convocation*

Le Président : Jean Paul RUIZ